Phase administrative		DEPARTEMENT DE HAUTE-VIENNE
☸	avant-projet	COMMUNE DE
☸	projet arrêté	**SAINT PRIEST TAURION**
	document soumis à enquête publique	
	document approuvé	

M.D.VILLENEUVE-BERGERON -
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste S.F.U.
87480 SAINT PRIEST TAURION
tel : 05 55 39 60 61

ECO-SAVE
Société d'Action et de Veille Environnementale
22 rue Atlantis – 87069 LIMOGES
tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31

ANNEXES
ANNEXES SANITAIRES
Eau potable

pièce n°

5a1

P.L.U

Février 2020

PLAN LOCAL D'URBANISME

SAINT PRIEST TAURION

REGIE MUNICIPALE DE L'EAU

RAPPORT ANNUEL 2019

I – NATURE DES SERVICES ASSURES PAR LA REGIE MUNICIPALE

La gestion technique et financière est du ressort de la commune.

1 – LA GESTION TECHNIQUE :

Les techniciens et employés du service des eaux sont chargés :

- De l'entretien de la protection des captages
- Du contrôle des débits et l'alimentation des divers secteurs ruraux et urbains
- De l'entretien des châteaux d'eau, des vannes, de la robinetterie, des purges et des ventouses
- Des installations et renouvellement des compteurs
- Des extensions et des renforcements des réseaux
- Des branchements particuliers
- Des réparations (fuites, remplacements de vannes, ruptures de canalisation, etc…)
- Du relevé des compteurs

2 – LA GESTION FINANCIERE :

Les techniciens et employés municipaux effectuent les relevés annuels de consommation entre le 1er et le 31 mars.
Le service comptable assure la facturation semestrielle et la Trésorerie de Limoges banlieue le suivi des recouvrements.

II – LA PRODUCTION ET LE STOCKAGE

1 – LA PRODUCTION DE L'EAU :

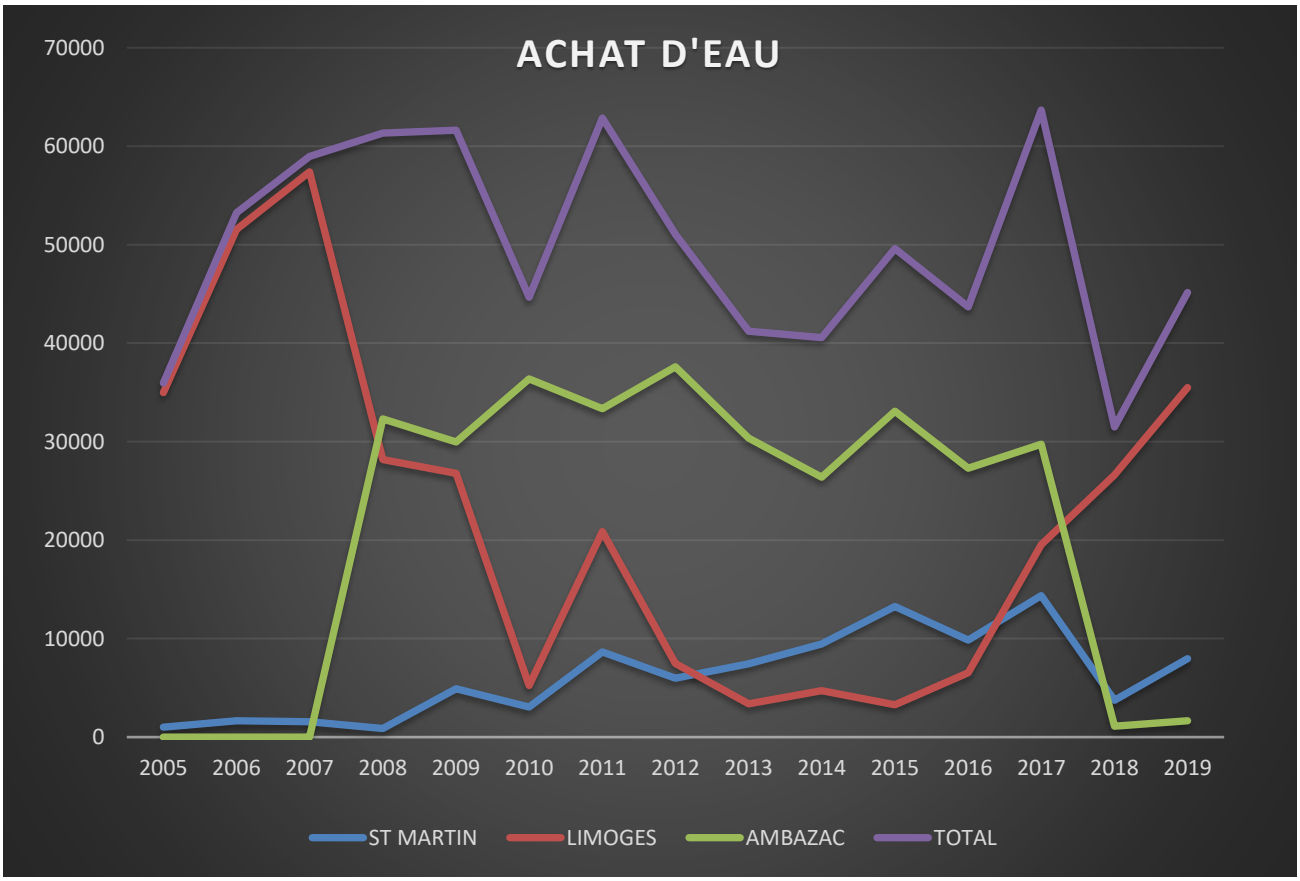
La commune de Saint Priest Taurion possède 4 captages (1 puits et 3 sites d'eaux souterraines) : Croix de Nicard, Bellevue, les Vergnes, Cronstadt.
Ces captages ont produit environ 99 800 m^3 cette année ; la répartition est la suivante :

- Croix de Nicard : 26 900 soit 27%
- Les Vergnes : 30 200 soit 30%
- Cronstadt : 42 700 soit 43%

3 – LA FOURNITURE EXTERIEURE :

Saint Priest Taurion a recours à 3 interconnexions : Limoges, Ambazac, Saint Martin Terressus.
L'achat d'eau représente environ 45 136 m³ cette année.

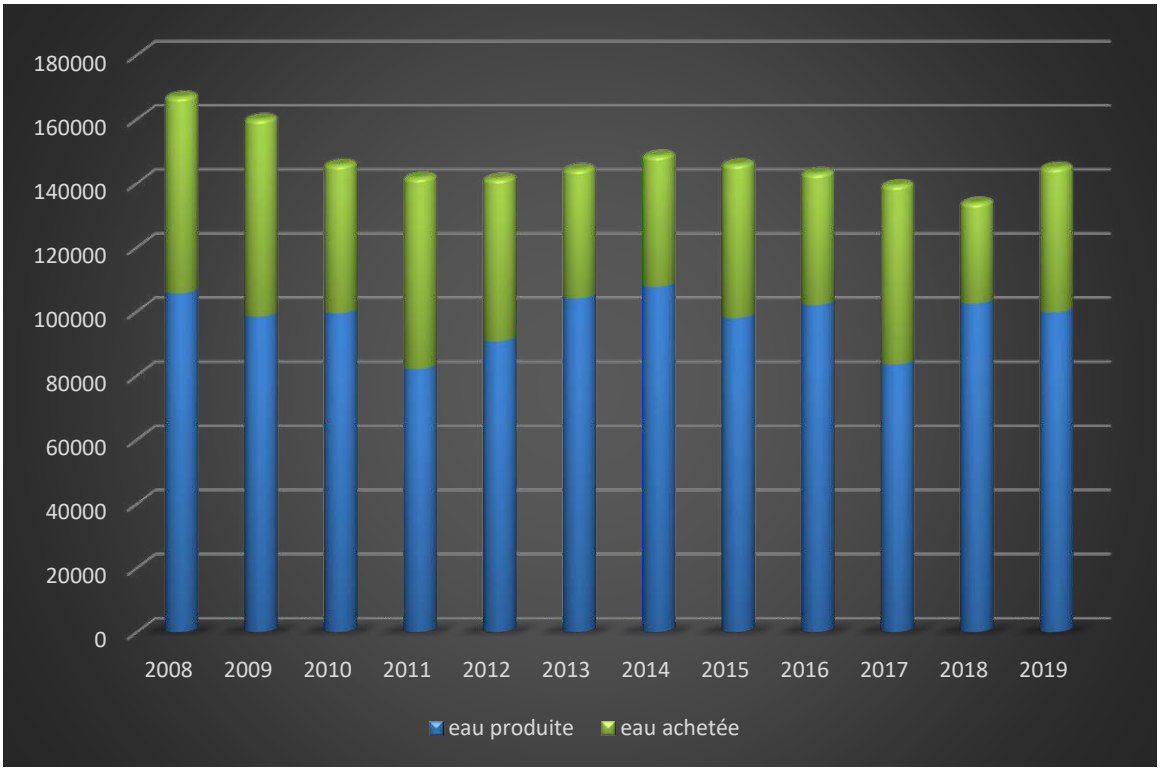
- Saint Martin Terressus : 7 965 soit 18%
- Limoges : 35 501 soit 78%
- Ambazac : 1 670 soit 4%



4 – LA PRODUCTION GLOBALE :

Le total de la production et du stockage est de 144 936 m³.

- Eau achetée : 45 136 m³ soit 31%
- Eau produite : 99 800 m³ soit 69%



5 – LES OUVRAGES DE STOCKAGE :

Saint Priest Taurion possède 6 réservoirs :

- La Chassagne (200 m^3) semi-enterré
- Les Vergnes (200 m^3) semi-enterré
- Cronstadt (150 m^3) semi-enterré
- Les Vergnes (500 m^3) surélevé
- Bellevue (100 m^3) semi –enterré (utilisé pour les fontaines et l'arrosage du terrain de foot)
- Le Mazeau (50 m^3) semi-enterré (inutilisé)

III – LA DISTRIBUTION D'EAU

►LES UNITES DE DISTRIBUTION

1 – La Chassagne (20% des abonnés)

- Le village est alimenté par un réseau surpressé depuis le réservoir.
- Un réseau gravitaire alimente Caux – Costrenat – route de Saint Léonard – route de saint martin - Pouzol

2 – Les Vergnes

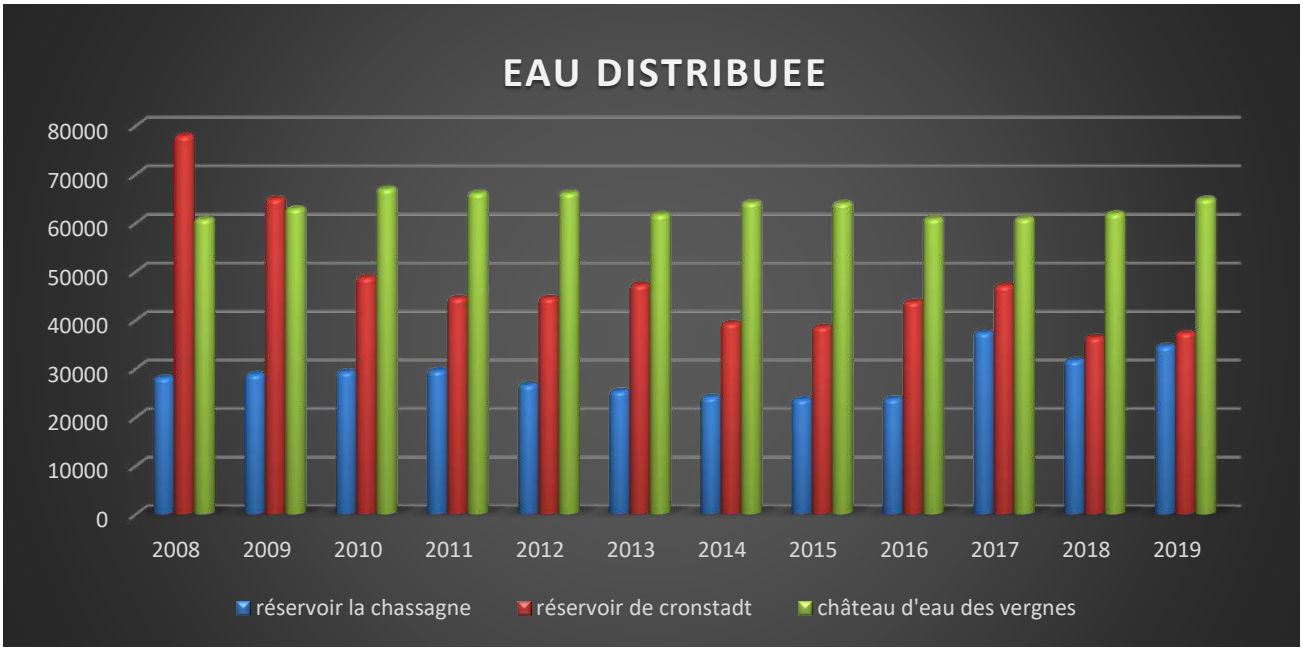
Sert uniquement au remplissage du CES (château d'eau surélevé) des Vergnes.
Le village de Tourniol est alimenté gravitairement par Ambazac depuis avril 2014.

3 – Le château d'eau des Vergnes (45% des abonnés)

Alimente gravitairement les lotissements du Taurion, de Martinerie, du Mas Davis, du Buisson, des Vergnes, du Clos des Bardys + les villages de Martinerie – Fressignat – Les Gorces – Les Bardys – Bort. Le Mas Levrault est alimenté en direct par Limoges.

4 – Cronstadt (35% des abonnés)

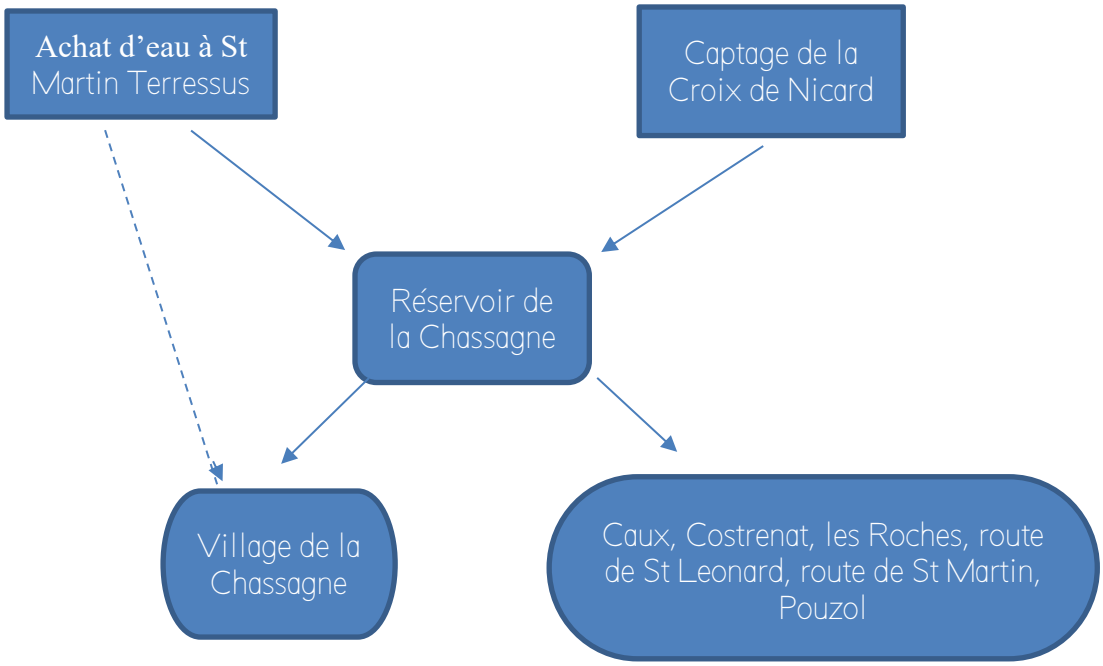
Alimente gravitairement le bourg, les Mazette, le Mazeau, route de Limoges, le Monteil, la Chabasse.



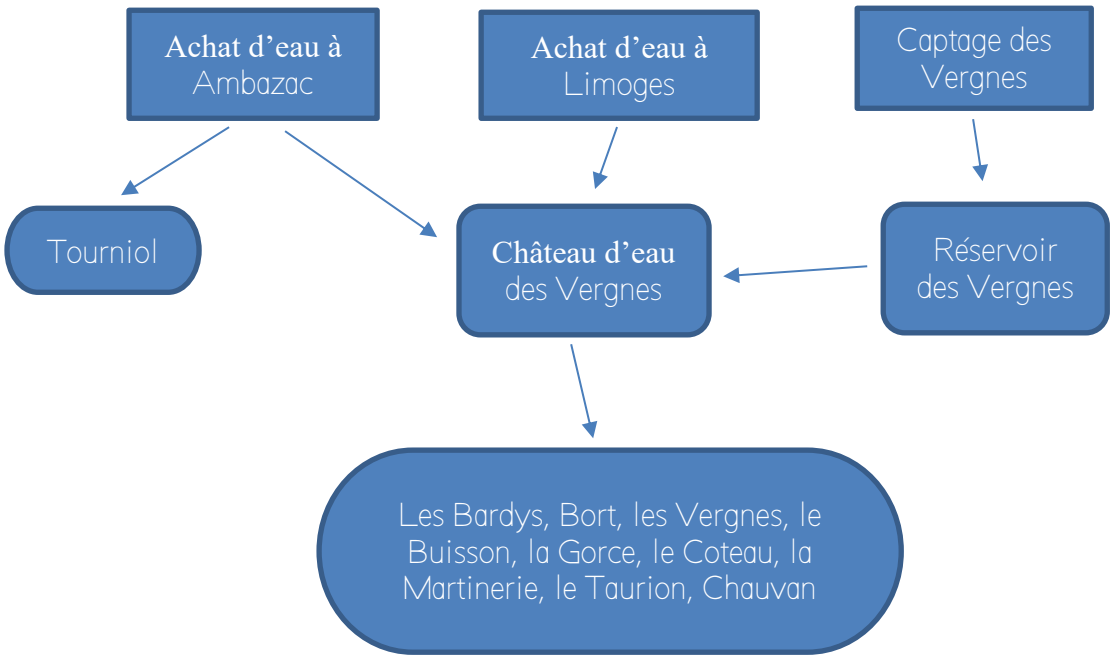
►LES RÉSEAUX

Le réseau d'alimentation en eau potable atteint 70 kilomètres environ. Il est composé essentiellement de canalisations PVC. Quelques tronçons en fonte demeurent et quelques tronçons en PEHD sont installés. Les branchements nouveaux sont uniquement réalisés à l'aide de tuyaux en PEHD. Le taux de rendement du réseau passe progressivement depuis 2008 de 70 à 90%. Cette amélioration est due à l'abandon de la canalisation fonte en 2010 de la rue des Sagnes et des rues adjacentes et aux renouvellements des branchements d'abonnés (vannes, tuyaux, compteurs).

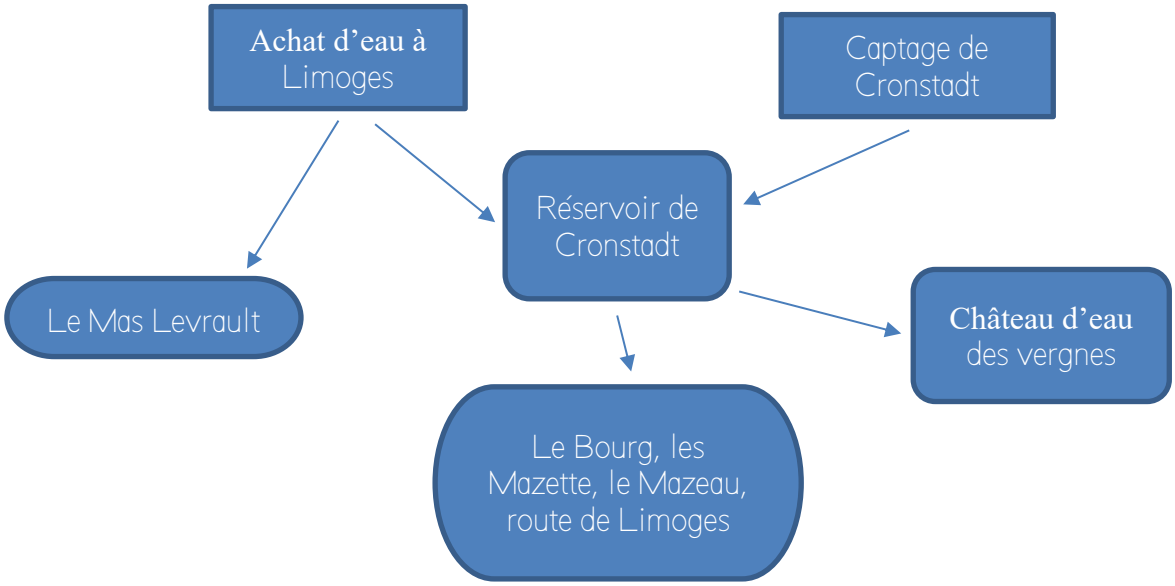
<u>RÉSEAU DE LA CHASSAGNE :</u>



RÉSEAU DES VERGNES :



RÉSEAU DE CRONSTADT :



IV – LA QUALITE DE L'EAU

L'eau de nos captages est faiblement minéralisée avec un PH de 5,5 à 6,5 qui donne un caractère corrosif.

Des contrôles sanitaires sont effectués régulièrement par le laboratoire de la ville de Limoges. Les résultats sont contrôlés par les services de l'ARS et affichés dans le hall de la mairie pour l'information du public.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret 2001-1220, du 20 décembre 2001 en application de la directive européenne du 3 novembre 1998.

V – LA TARIFICATION

Elle se compose de :

- un abonnement pour tous les abonnés correspondant à l'amortissement des équipements
- un tarif applicable aux mètres cubes d'eau réellement consommés
- une location de compteur
- une taxe pollution appliquée aux mètres cubes d'eau réellement consommés

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Abonnement annuel	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €
Prix du m³	1,70 €	1,73 €	1,75 €	1,75 €	1,75 €	1,70 €
Location compteur	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Taxe pollution	0,24 €	0,24 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €

Exemple : pour une facture type de 120 m³

Part fixe annuelle (abonnement 59 € + location compteur 6 €)	65,00 €
Part proportionnelle	204,00 €
Taxe pollution	27,60 €
TOTAL	**296,60 €**

☞ **Prix TTC du service au m³ : 2,47 €.**

VI – QUELQUES CHIFFRES

→ Le service public d'eau potable dessert **1 369 abonnés (foyers)** pour une population d'environ **2900 habitants**.

→ Le nombre d'habitants par abonné est d'environ **2,12 habitants/abonné**.

→ La densité linéaire d'abonnés est d'environ **19,56 abonnés/km**.

→ La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est d'environ **100 m³/an/abonné**.

→ **le rendement du réseau est de 86,6%**

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **CRONSTAD**

Gestionnaire du réseau : COMMUNE DE SAINT-PRIEST-TAURION

Exploitant du réseau : COMMUNE DE SAINT-PRIEST-TAURION

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **CRONSTAD CHLORATION**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agenge Régionale de Santé du Limousin en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- *La teneur en fluor des eaux distribuées en Haute-Vienne étant inférieure à 0.5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).*
- *Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.*
- *Ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations. En effet la corrosion de ces canalisations peut se traduire dans l'eau, après seulement quelques heures de stagnation, par des concentrations excessives en métaux comme le fer (rouille, eau colorée...), le cuivre (mauvais goûts, taches bleues sur les sanitaires...) ou le plomb (risque de saturnisme...). Employez cette eau pour des usages tels que vaisselle, douche... Vous pourrez ensuite utiliser l'eau qui n'a pas stagné pour tout usage alimentaire et si vous le souhaitez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.*

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu minéralisée, très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultats de dureté et de conductivité ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées pour la boisson et la préparation des aliments).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

COMMUNE DE SAINT-PRIEST-TAURION

Tel. 05/55/39/70/38

...Quelle qualité en 2017 2018 ?

Qualité bactériologique

Conformité aux limites de qualité		Conformité aux références de qualité	
(un dépassement des limites peut entraîner un risque pour la santé)		*(le dépassement des références témoigne du dysfonctionnement des installations)*	
Nombre de contrôles :	18	Nombre de contrôles :	17
% de conformité :	100 %	% de conformité :	100 %

Qualité physico-chimique

Dureté

Une eau dure est une eau calcaire

Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations

Nombre de mesures :	4	
Valeur moyenne :	3.9	°F

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures :	18
Valeur minimale atteinte :	6.0
% de conformité :	56 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures :	4	
Valeur moyenne :	8	mg/l
Valeur maximale atteinte :	13	mg/l
% de conformité :	100 %	

Conductivité

Une conductivité inférieure à 200 µS/cm caratérise une eau très peu minéralisée

Nombre de mesures :	18	
Valeur minimale atteinte :	78	µS/cm
% de conformité :	0 %	

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1µg/l)

Nombre de prélèvements :	1	Nombre de mesures :	128
Valeur maximale atteinte :	0 µg/l	Nombre de mesures non conformes :	0

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Eau très peu calcaire, acide (pH et conductivité faibles non conformes) et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb). Eau nécessitant un traitement de neutralisation avant distribution. Les autres paramètres sont conformes.

Ce document a été rédigé par l'A.R.S. Nouvelle Aquitaine - Délégation départementale de la Haute-Vienne en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

DEFENSE INCENDIE

La protection contre l'incendie à partir du réseau public AEP est assurée dans les différents quartiers du bourg et des Bardys/La Martinerie. 29 poteaux incendie sont répartis dans les différents quartiers, dont 4 aux abords de Primagaz

Dans les villages de la Chassagne, Caux, Le Mas Levrault, la Roche, Route de St Léonard, Chauvant, Route d'Ambazac, Bort, Les Marines, Le Cussou, Le Moulin de la Ribière, … la défense incendie s'effectue à partir de réserves d'eau. 27 réserves d'eau sont répartis sur le territoire communal

Dans les autres villages, la défense incendie s'effectue à partir d'étangs.

Tableau récapitulatif tournée visuel

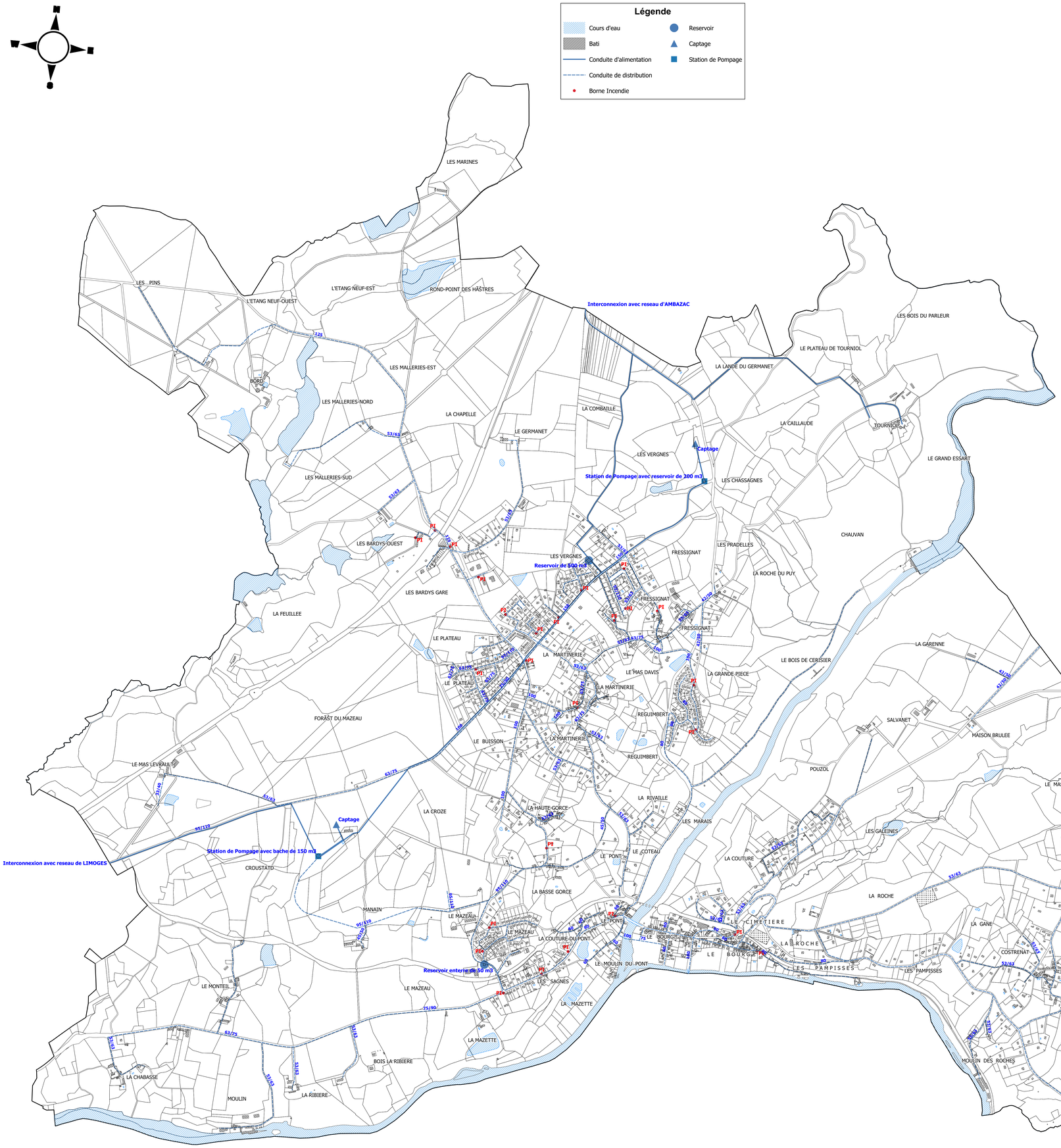
ST PRIEST TAURION

Nom	Type Hydrant	re Canalisation	Adresse	Etat	Observation	Vérifié Le
1780001	POTEAU	100	AUBEPINE (20, RUE DE L')	DISPONIBLE		24/04/2013
1780002	POTEAU	100	BARDYS (RUE DES) - FACE AU N°2	DISPONIBLE		24/04/2013
1780003	POTEAU	70	GORCE (28, RUE DE LA BASSE)	DISPONIBLE		24/04/2013
1780004	POTEAU	100	BRASSENS (RUE GEORGES) - FACE AU N°14	DISPONIBLE		24/04/2013
1780005	POTEAU	100	BRASSENS (RUE GEORGES) - FACE AU N°21	DISPONIBLE		24/04/2013
1780006	POTEAU	100	BROUSSILLON (RUE AMÉDÉE) - ANGLE RUE JACQUART	DISPONIBLE		24/04/2013
1780007	POTEAU	100	BROUSSILLON (RUE AMÉDÉE) - ANGLE ROUTE DU MAZEAU - DEVANT LE N°39	DISPONIBLE		24/04/2013
1780008	POTEAU	100	BUISSON (ROUTE DU/ROUTE DE BORT) - CARREFOUR ROUTE DES VERGNES/ROUTE DE PUY NEIGE	DISPONIBLE		24/04/2013
1780009	POTEAU	100	EGLISE (PLACE DE L') - Rue de la Vienne	DISPONIBLE		24/04/2013
1780010	POTEAU	100	FRESSIGNAT(RUE DE) - ANGLE RUE F. LECLERC	DISPONIBLE		24/04/2013
1780011	POTEAU	100	GAINSBOURG (RUE SERGE) - ANGLE ROUTE DES VERGNES	DISPONIBLE		24/04/2013
1780012	POTEAU	100	HUGO (RUE VICTOR) - AU DESSUS DU N°24 - ANGLE RUE JACQUES PREVERT	DISPONIBLE		24/04/2013
1780013	POTEAU	100	HUGO (RUE VICTOR) - ANGLE RUE FREDERIC MISTRAL	DISPONIBLE		24/04/2013
1780014	POTEAU	100	MARTINERIE (RUE DE LA) Face au 31	DISPONIBLE		24/04/2013
1780015	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE	NON VERIFIE	
1780016	POTEAU	100	MAS DAVIS (RUE DU) - FACE AU N°9	DISPONIBLE		24/04/2013
1780017	POTEAU	70	SAGNES (RUE DES) - ANGLE ALLÉE PICART LE DOUX	DISPONIBLE	PI de 70 mm Bouchon 70mm absent	24/04/2013
1780018	POTEAU	100	SAGNES (RUE DES) - FACE AU N°57	DISPONIBLE		24/04/2013
1780019	POTEAU	100	ARTISANAT (RUE DE L')	DISPONIBLE		24/04/2013
1780020	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE	NON VERIFIE	

Nom	Type Hydrant	re Canalisation	Adresse	Etat	Observation	Vérifié Le
1780021	POTEAU	100	POSTE (RUE DE LA) Face au 19	DISPONIBLE		24/04/2013
1780022	POTEAU	100	SAGNES (RUE DES) - ÂNGLE CHEMIN DES CONTAMINES	DISPONIBLE		24/04/2013
1780023	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE		29/03/2012
1780024	POTEAU	100	BARDYS (RUE DU CLOS DES)	DISPONIBLE		24/04/2013
1780025	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE		29/03/2012
~~1780026~~	~~POTEAU~~	~~100~~	~~GABLIERE (4, ROUTE DE LA)~~	~~DISPONIBLE~~		~~24/04/2013~~
1780027	POTEAU	100	ARSONVAL (RUE D')	DISPONIBLE		24/04/2013
1780028	POTEAU	100	MONTAND (IMPASSE YVES) - ANGLES ROUTE DES VERGNES	DISPONIBLE		24/04/2013
1780029	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE	NON VERIFIE	
1780030	POTEAU	100	PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE	NON VERIFIE	
R1780001	RESERVE		PRIMAGAZ (ETS) - ROUTE DE BORT	DISPONIBLE		
R1780002	RESERVE		RESERVE D56A	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780003	RESERVE		VERDE (LIEU DIT) - DIRECTION LIEU DIT LA CHASSAGNE	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780004	RESERVE		BARDYS (LIEU DIT LES)	DISPONIBLE	MOTOPOMPE A DEMEURE POUR REAPPROVISIONNEMENT DE LA RESERVE PRIMAGAZ	24/01/2014
R1780005	RESERVE		BORT (LIEU DIT) - RÉSERVE N°1	DISPONIBLE	PENA A VERIFIER	
R1780006	RESERVE		BORT (LIEU DIT) - RÉSERVE N°2	DISPONIBLE	PENA A VERIFIER	
R1780007	RESERVE		BORT (LIEU DIT) - CHÂTEAU	DISPONIBLE	PENA A VERIFIER	
R1780008	RESERVE		SAGNES (RUE DES)	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780009	RESERVE		RIBIERE (LIEU DIT LE MOULIN DE LA) - RIVIÈRE LA VIENNE	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780010	RESERVE		LEONARD (193, ROUTE DE SAINT)	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780011	RESERVE		MARINES (LIEU DIT LES) - RESERVE N°1	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780012	RESERVE		VALLON (RUE DU)	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780013	RESERVE		MUNICIPAL (STADE) - RIVIÈRE LE TAURION	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780014	RESERVE		MAZETTE (LIEU DIT)	DISPONIBLE	ACCES FERME PAR PORTAIL	24/01/2014
R1780015	RESERVE		AMBAZAC (ROUTE D')	DISPONIBLE		24/01/2014

Nom	Type Hydrant	re Canalisation	Adresse	Etat	Observation	Vérifié Le
R1780016	RESERVE		MOULINS (ALLEE DES) - RIVIÈRE LE TAURION	DISPONIBLE		24/01/2014
R1780017	RESERVE		LEVRAULT (LIEU DIT LE MAS)	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780018	RESERVE		CAUX (LIEU DIT)	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780019	RESERVE		CHASSAGNE (LIEU DIT LA)	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780020	RESERVE		CUSSOU (LIEU DIT MOULIN DU) - RÉSERVE N°1	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780021	RESERVE		CUSSOU (LIEU DIT MOULIN DU) - RÉSERVE N°2	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780022	RESERVE		RD 142	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780023	RESERVE		MARINES (LIEU DIT LES) - RESERVE N°2	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780024	RESERVE		BORT (ROUTE DE)	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780025	RESERVE		AMBAZAC (ROUTE D') - LIEU DIT FRESSIGNAT	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014
R1780026	RESERVE		CHAUVAN (CENTRALE ELECTRIQUE DE)	DISPONIBLE	ACCES LIBRE	24/01/2014

Reserve Allée de la Roche (Boutaud de la Combe).



phase administrative	
✓	avant projet
✓	projet arrêté
	document soumis à enquête publique
	document approuvé

DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

COMMUNE DE

SAINT PRIEST TAURION

M.D VILLENEUVE - Architecte D.P.L.G - Urbaniste S.F.U
11 rue du 8 mai 1945 - 87480 SAINT PRIEST TAURION
tel: 05 55 39 60 61 - fax: 05 55 39 79 31
villeneuve.bergeron@orange.fr architecture-urbanisme.fr

ANNEXES

Annexes sanitaires
Eau potable

Pièce n°

5A1

Echelle 1/8000

P.L.U

Février 2020

PLAN LOCAL D'URBANISME

Phase administrative		DEPARTEMENT DE HAUTE-VIENNE
☸	avant-projet	COMMUNE DE
☸	projet arrêté	**SAINT PRIEST TAURION**
	document soumis à enquête publique	
	document approuvé	

M.D.VILLENEUVE-BERGERON - Architecte D.P.L.G. - Urbaniste S.F.U.
87480 SAINT PRIEST TAURION
tel : 05 55 39 60 61

ECO-SAVE
Société d'Action et de Veille Environnementale
22 rue Atlantis – 87069 LIMOGES
tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31

ANNEXES
ANNEXES SANITAIRES
Assainissement

pièce n°

5a2

P.L.U

Février 2020

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

ASSAINISSEMENT

1 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La compétence de contrôle des assainissements individuels est exercée par la Communauté de communes Élan Limousin Avenir Nature..

Le contrôle des installations neuves est assuré systématiquement.
Le contrôle des installations existantes a été réalisé.
Les éléments suivants ont été transmis par les services du SPANC. 588 installations existantes ont été répertoriées.
Etat du parc assainissement non collectif au 31/12/2017 :

Installations conformes	Installations satisfaisantes sans défaut apparent	Installations avec recommandations	Installations non conformes sans risques sanitaires et environnementaux	Installations non conformes avec risques sanitaires et environnementaux	Installations non visitées ou non classée
13	67	48	112	83	250
2%	12%	8%	20%	14%	44%

12 contrôles ont conclu en l'absence d'installations.

2 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La compétence assainissement collectif est exercée par la Communauté de communes Élan Limousin Avenir Nature depuis le 1er janvier 2019. Elle a engagé la révision des zonages d'assainissement sur son territoire .

La commune de Saint Priest Taurion a étudié un schéma d'assainissement et dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en 2003 (voir extraits pages suivantes).
Une grande partie du bourg de Saint Priest Taurion et plusieurs villages sont équipés d'un réseau d'assainissement collectif. (voir présentation pages suivantes)

3 - GESTION DES EAUX DE PLUIE

Un réseau séparatif est implanté dans le bourg ainsi que dans tous les secteurs à assainissement collectif à l'exception du lotissement du Buisson qui est équipé par un réseau unitaire.
Un bassin d'orage est implanté au Clos des Bardys.

SAINT PRIEST TAURION

REGIE MUNICIPALE DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORT ANNUEL 2018

I - LES EQUIPEMENTS ET RÉSEAUX

1 – La station d'épuration du bourg (les Moulins)

■ Description technique

La station d'épuration d'une capacité de 1 900 eq/habitant a été réalisée en 2002. Traitement des boues par lits à macrophytes et lagune d'affinage

■ Réseau de collecte

2 postes de relèvement permettent la collecte des effluents de la vallée du Taurion jusqu'au village de Martinerie et du bourg. Un autre poste de relèvement situé au Clos des Bardys traite les 70 pavillons.

2 – La lagune du Buisson

■ Description technique

Lagunage naturel de 300 eq/habitants

■ Réseau de collecte

Réseau unitaire du lotissement du Buisson

3 – La station de la Chassagne

■ Description technique

Filtres à sable drainé de 150 eq/habitants (réalisée en 2001)

■ Réseau de collecte

Village de la Chassagne

4 – La station de la rue des Rossignols

■ Description technique

Filtres plantés de roseaux de 50 eq/hab. (réalisée en 2000)

■ Réseau de collecte

Rue des Rossignols + rue des Bouvreuils

5 – La station du Moulin de la Ribière

■ Description technique

Filtre à sable surélevé en raison des risques d'inondation de 50 eq/hab. (réalisée en 2009)

■ Réseau de collecte

Moulin de la Ribière

6 – La station de Costrenat

■ Description technique

Station de type Ecophyltre de 100 éq/hab. (réalisée en 2012)

■ Réseau de collecte

Village de Costrenat

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 2 km de réseau unitaire hors branchements,
- 15 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

Soit un linéaire de collecte total de 17 km.

II – LA REGIE MUNICIPALE

La gestion technique et financière est du ressort de la commune

1 – la gestion technique

Les techniciens et employés du service de l'assainissement sont chargés :

- De l'entretien et de la surveillance des stations
- Du contrôle des débits
- De l'entretien des réseaux et postes de relèvement
- Des extensions et renforcement nécessaires
- Des réparations

2 – les contrôles sanitaires

Ils sont effectués par le laboratoire départemental. Les prélèvements sont effectués soit en régie, soit par les services du SATESE

Une convention d'assistance est signée avec le Conseil Général.

III – LA TARIFICATION ET LA FACTURATION SEMESTRIELLE

Elle s'effectue en même temps que la facturation de l'eau et depuis 2009, elle comprend :

1 – un terme fixe (abonnement) pour tous les abonnés correspondant à l'amortissement des équipements.

2 – un tarif applicable aux mètres cubes d'eau réellement consommés. (Redevance assainissement).

3 – une taxe assainissement modernisation réseaux applicable aux mètres cubes d'eau réellement consommés.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Abonnement annuel	40 €	41 €	42 €	42 €	43 €	43 €	43 €
Redevance assainissement /M3	0,85 €	0,90 €	0,95 €	1 €	1 €	1 €	1 €
Redevance modernisation réseaux /M3	0,20 €	0,19 €	0,19 €	0,19 €	0,18 €	0.18 €	0.18 €

Pour une facture type de 120 m³ :

- Part fixe annuelle : 43 €
- Part proportionnelle : 120 €
- Redevance modernisation réseaux : 21,60 €

Total : 184,60 €

Prix TTC du service au m³ : 1,54 €

Environ 840 foyers ont été facturés en 2018, pour un total de 70 984 m³ d'eau assainie.

IV – TRAVAUX REALISES

- En 2010 : extension de la route du Coteau, extension de la route du Mazeau, réhabilitation du poste de relevage du pont
- En 2011 : - Etude d'épandage des boues de station d'épuration, curage des lits macrophytes 4 et 5
  - Nettoyage et passage caméra sur l'ensemble des réseaux du Lot du Buisson.
- En 2012 : - curage des lits macrophytes 1,2 et 3
  - réalisation d'une station d'épuration au village de Costrenat
- En 2013 : réalisation d'un collecteur EU au chemin des Sagnes
- En 2014 : réalisation de l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement desservant la station des moulins (résultat courant décembre 2014).
- En 2016 : - réalisation d'un collecteur et mise en séparatif de la rue des Sagnes (partie haute).
  - remplacement de la pouzzolane de la station de la Chassagne.
- En 2017 : - lancement du marché de rénovation de certains tronçons du réseau suite au diagnostic réalisé en 2014.
  - maintenance des pompes de refoulement des différents postes de relevage.
  - démontage du dégrilleur de la STEP des moulins pour remise en état.
- En 2018 : -remplacement des canalisations Allée Picard Ledoux et dans le chemin de Fressignat au lotissement du Taurion.

-vidange du bassin d'aération de la STEP des moulins pour un incident technique et nettoyage.

V – PERSPECTIVES

- Raccordement du village de Fressignat.
- Modification de la station des Moulins (mesures de débits traités).
- Curage des boues des lagunes du buisson.
- Mise en séparatif du lotissement du buisson (création d'un poste de refoulement commun avec le clos des Bardys).
- Curage des lits macrophytes de la station des moulins.

Accessibilité des regards des eaux usées
Commune de Saint Priest Taurion
Bassin de collecte du Bourg, du Buisson et de Bouvreuil

N
W
O
S

LE BUISSON

BARDYS

BOUVREUIL

DU PONT

Stade

LES MOULINS

Légende

Linéaire canalisation

- Eaux usées gravitaire
- Eaux usées refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Regards

- Non ouvrable
- Non vu
- Ouvrable
- Ouvrable non visitable
- Sous voirie
- En privé
- Poste de refoulement

Station d'épuration

0 500 1000 m

ARTELIA Passion & Solutions

VRD'eau CONSEILS

IMPACT conseil Conseils, études Eau et Environnement

Accessibilité des regards des eaux usées
Commune de Saint Priest Taurion
Bassin de collecte de Costrenat

N
W
O
S

Légende

Linéaire canalisation

- Eaux usées gravitaire
- Eaux usées refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Regards

- Non ouvrable
- Non vu
- Ouvrable
- Ouvrable non visitable
- Sous voirie
- En privé

Station d'épuration

COSTRENAT

0 100 200 m

ARTELIA Passion & Solutions
VRD eau CONSEILS
IMPACT conseil Conseils, études Eau et Environnement

Accessibilité des regards des eaux usées
Commune de Saint Priest Taurion
Bassin de collecte de La Chassagne

N
W
O
S

Légende

Linéaire canalisation

- Eaux usées gravitaire
- Eaux usées refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Regards

- Non ouvrable
- Non vu
- Ouvrable
- Ouvrable non visitable
- Sous voirie
- En privé

Station d'épuration

LA CHASSAGNE

0 100 200 m

ARTELIA Passion & Solutions
VRD eau CONSEILS
IMPACT conseil Conseils, études Eau et Environnement

COMMUNE DE SAINT PRIEST TAURION

CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Défavorable
Favorable

CONTRAINTES NATURELLES

N.....nappe, hydromorphie
S.....profondeur du rocher
P.....pente des terrains

Echelle 1 /5 000

s,p

Bardys

Le Buisson

La Martinerie

La Martinerie

La Haute Gorce

La Basse Gorce

n,p

Le Coteau

s,n

Le Bourg

La Couture

n,p

Le Coteau

s,n

Le Bourg

Le Taurion

(Rivière)

LES MARAIS

LA GRANDE PIÈCE

LES FRADAS

Les Claus

La Couture

S

POUZOL

Les Galeines

La Roche

Les Galeines

La Roche

Les Pampisses

Costrenat

La Lande

MAISON BRÛLÉE

LE MAS

LA LAYOSE

Limoges

Route départementale

Ruisseau

Chemin

Vienne

Moulin

Phase administrative		DEPARTEMENT DE HAUTE-VIENNE
☸	avant-projet	COMMUNE DE
☸	projet arrêté	**SAINT PRIEST TAURION**
	document soumis à enquête publique	
	document approuvé	

M.D.VILLENEUVE-BERGERON -
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste S.F.U.
87480 SAINT PRIEST TAURION
tel : 05 55 39 60 61

ECO-SAVE
Société d'Action et de Veille Environnementale
22 rue Atlantis – 87069 LIMOGES
tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31

ANNEXES
ANNEXES SANITAIRES
Déchets

pièce n°	P.L.U
5a3	
Février 2020	**PLAN LOCAL D'URBANISME**

ANNEXES SANITAIRES

DECHETS

La gestion de la collecte des ordures ménagères est assurée par la Communauté de Communes ELAN. (voir site : www.elan87.fr)

COLLECTE

La collecte en porte à porte est assurée une fois par semaine pour les ordures ménagères.

Une collecte des encombrants est aussi organisée deux fois par an, en porte à porte, sur inscription, pour un volume maximum de 4 m3 par habitant.

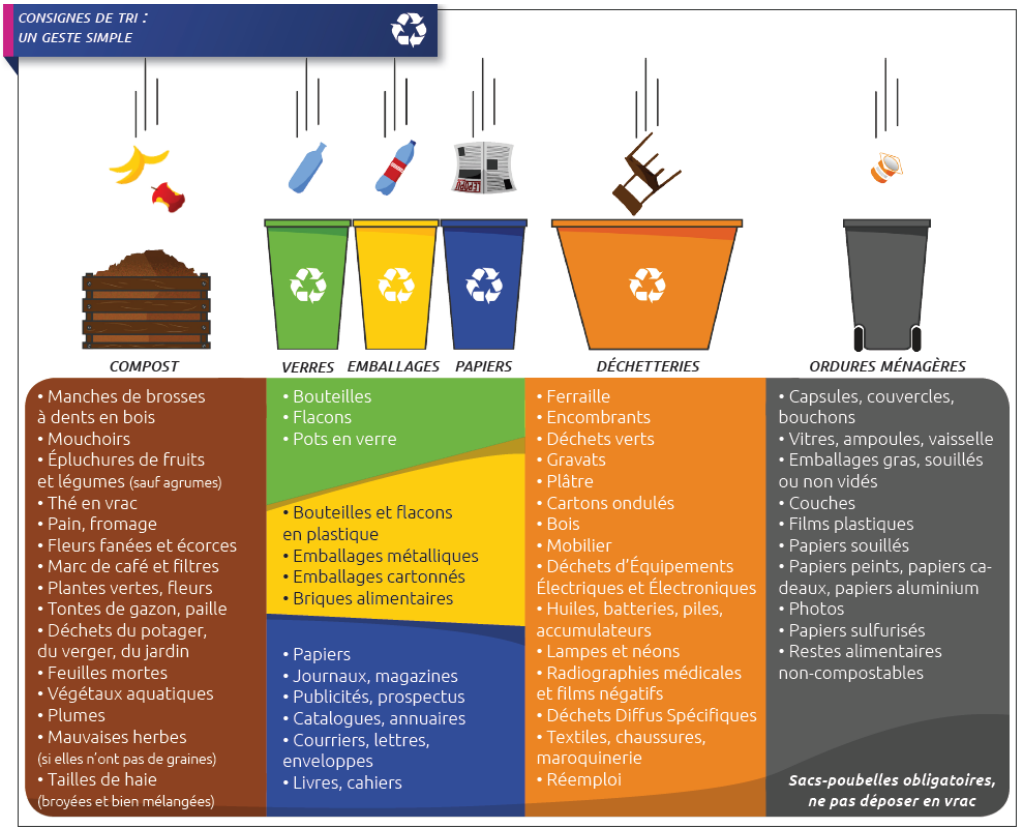
Un tri sélectif du verre, du papier et des emballages recyclables est proposé en apport volontaire aux éco-points, dans des conteneurs spécifiques (gérés par le SYDED), répartis dans les différents secteurs de la commune :

Lieu	Containers verre	Containers papier	Containers emballage	Box textile
Les Bardys	1	1	2	Non
Le Taurion	1	1	2	Non
Le Mazeau	1	1	2	Non
Esplanade du Taurion	1	1	1	Oui
Rue du 8 mai 1945	1	1	1	Non
Rue du Mas Davis	1	1	1	Non
Route de St-Léonard-de-Noblat	1	1	2	Non
La Chassagne	1	1	1	Non
Route de la Sablière, à Manin	1	1	1	Non
TOTAL	**9**	**9**	**13**	**1**

Les habitants de Saint Priest Taurion ont accès aux déchetteries de la Communauté de commune situées sur les communes d'Ambazac, de Bessines sur Gartempe et Nieul, ainsi qu'à la déchetterie mobile présente une fois par mois au Mazeau, où ils peuvent déposer :

- les encombrants (meubles, literies, revêtements de sol, fenêtres, portes...non constitués de bois ou de métal)
- les végétaux
- les métaux
- les cartons (mis à plat)
- les gravats
- les huiles de vidange
- les piles
- les batteries
- le bois
- le PSE (polystyrène expansé)
- les cartouches d'encre et toners
- l'huile alimentaire

- les textiles, chaussures, maroquinerie
- radiographies médicales et films négatifs



TRAITEMENT

Les déchets ménagers sont éliminés par l'incinérateur de Limoges Métropole.

Les déchets recyclables : la collecte des conteneurs est pilotée par le SYDED (Syndicat Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés) :

- Les papiers et verre sont acheminés au centre de tri Véolia de Limoges
- Les emballages sont séparés par matériau au centre de tri de Beaune les Mines.

